Description d'un nouveau genre d'Ascidie simple des côtes de France (Polycarpoides sabulosum),

par M. Antoine Pizon.

J'ai trouvé cette nouvelle espèce sur la côte sableuse qui s'étend au nord de la pointe de Granville; elle est assez commune au niveau de la basse mer, à l'époque des grandes marées.

Le corps est complètement recouvert d'une couche de sable fin qui émerge à peine du sable environnant et ne laisse voir que les deux siphons d'une belle couleur rouge; ceux-ci ne dépassent guère quatre millimètres chez les plus grands spécimens et sont parcourus, sur leur face interne, par huit bandes orangées très étroites.

Les plus grands individus atteignent la taille d'une noix, mais leur revêtement sableux est relativement très épais, et quand le corps de l'Ascidie en est débarrassé, il se montre à peine gros comme une noisette.

Ils vont le plus souvent réunis par petits groupes, comme les *Molgula socialis*, au milieu desquelles ils vivent, et il n'est guère possible de les distinguer dans le sable meuble qui les entoure, si leurs siphons ne sont pas étalés.

La tunique est extrêmement mince, mais néanmoins très résistante et pourvue de nombreuses villosités qui agglutinent le sable. Elle est d'un beau rouge brun.

L'Ascidie ouverte se montre d'un beau rose sur toute sa face intérieure. De chaque côté du corps, il existe une trentaine de follicules hermaphrodites roses, qui proéminent dans la cavité péribranchiale et sont entremêlés avec de nombreuses vésicules dermiques lactescentes.

La branchie présente quatre plis méridiens de chaque côté.

Cette espèce appartient certainement à la tribu des *Styélinées*, famille des *Cynthiadées*, par ses tentacules simples, ses quatre plis méridiens dans chaque moitié de la branchie et son estomac dépourvu de glande annexe. Mais la structure particulière de ses glandes génitales rend plus difficile la détermination d'un genre actuellement existant dans lequel elle doit être versée.

D'abord, par sa conformation générale, elle s'éloigne considérablement des genres *Bathyoncus* Herdm. et *Pelonaïa* Forb. et Good, et il ne reste plus qu'à la comparer avec les trois genres déjà trouvés sur nos côtes : *Styelopsis* Traustedt, *Polycarpa* Heller et *Styela* Sar.

Elle ne peut être versée dans le premier de ces genres, qui ne possède de glandes génitales que sur un des côtés du corps.

En second lieu, Heller a pris pour type de son genre *Polycarpa* l'espèce *P. varians*, dont les glandes sexuelles forment de nombreux petits mame-

lons proéminents dans la cavité péribranchiale et qui sont tous réunis à leur base par une lame continue située dans la profondeur du derme.

Roule a proposé de ne comprendre dans ce genre que les formes dont les glandes génitales présentent la même disposition que celles des *P. varians*.

Ce même auteur réserve le genre *Styela* pour les espèces qui possèdent des glandes génitales sous la forme de petits mamelons *unisexués*, parfaitement isolés les uns des autres et simplement insérés sur la face interne du derme.

Or l'espèce nouvelle dont il s'agit ici possède bien des mamelons indépendants les uns des autres et proéminents comme ceux des *Styela*, mais tous les mamelons sont *hermaphrodites*, avec une partie mâle toujours en dehors et une partie femelle toujours à l'intérieur de chaque follicule. Elle n'appartient donc rigoureusement ni aux *Polycarpa* ni aux *Styela*, et j'en fais le type du genre nouveau *Polycarpoides*.

Les quatre genres de Styélinées des côtes de France se caractériseront de la façon suivante :

1° G. Styelopsis : Glandes génitales seulement sur le côté droit du corps. — Tous les autres genres en possèdent sur les deux côtés.

2° G. Polycarpa : Organes mâles et femelles confondus formant une lame continue dans la profondeur du derme, avec des petits mamelons saillants dans la cavité péribranchiale.

3° G. Styela : Organes génitaux sous la forme de petits mamelons distincts les uns des autres, ne se touchant pas par leur base et *unisexués*.

4° G. Polycarpoides : Les mamelons sexuels sont distincts les uns des autres comme chez les *Styela*, mais *hermaphrodites*.

Sur l'extraction industrielle de la Thorine,

par MM. A. Verneuil et Wyrouboff.

Nous avons indiqué précédemment une méthode très exacte permettant de séparer la thorine de toutes les autres terres rares qui l'accompagnent généralement[1]. Cette méthode, basée sur la précipitation par l'eau oxygénée du nitrate de peroxyde de thorium $Th^4 O^7 Az^2 O^5$, conduit à un procédé industriel très simple, très rapide et peu coûteux, permettant d'extraire, à l'état de pureté, la totalité de la thorine existant dans un minerai donné.

(1) *Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle,* 1898, p. 169.